

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

1re CIRCONSCRIPTION CHAMBÉRY-NORD

Electrices, Electeurs,

Le Président de la République a été élu pour 7 ans d'une façon démocratique et après que le pays se soit clairement prononcé.

La fin de son mandat se terminera avec celui de la future législature.

Pendant les cinq prochaines années, **il appartiendra donc à la majorité de collaborer avec lui dans le but d'éviter une crise de régime** qui serait grave pour nos institutions **et en même temps de préparer l'avenir pour assurer la relève.**

Le Parlement doit contrôler l'action du Gouvernement et de ce fait, l'orienter dans le sens voulu par la majorité où chacun doit conserver sa liberté d'appréciation.

C'est ce que je me suis efforcé de réaliser dans le passé et continuerai de faire dans l'avenir si j'ai toujours la confiance des électeurs. Tel est le sens de mon acceptation de l'investiture Ve République.

Favorable à la stabilité gouvernementale, je souhaite également l'élargissement de la majorité par le regroupement de tous ceux qui rejetant le marxisme veulent un régime démocratique et social, efficace et moderne, susceptible d'assurer l'avenir de notre pays.

Le rôle de la future législature sera d'améliorer le sort des personnes âgées dont la situation morale et matérielle est souvent difficile, de favoriser l'expansion régionale si nécessaire pour assurer les emplois dont les jeunes ont besoin, de développer l'agriculture dont le maintien est indispensable à notre économie, de poursuivre les équipements de nature à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Pour accomplir cette tâche, il faut avoir l'expérience des problèmes que seuls des mandats déjà exercés peuvent donner.

Le candidat de la Fédération de la Gauche, Secrétaire d'Etat pendant quelques mois dans l'un des éphémères gouvernements de la IVe République, abandonné par ses électeurs stéphanois à deux reprises, prétend, à peine arrivé en Savoie, que la circonscription de CHAMBERY-NORD aurait été oubliée.

Aussi convient-il de rappeler quelques-unes des réalisations effectuées depuis 1962 dans la circonscription dont je suis le député, en union étroite avec les municipalités intéressées et le Conseil Général.

AMENAGEMENT ROUTIER

A la suite de mes interventions, de nombreuses réalisations ont été menées à bonne fin, notamment :

— Suppression du passage à niveau de Brison-Saint-Innocent.

— Aménagement de la route nationale du Frou et du bord du Lac entre Aix-les-Bains et Le Viviers.

D'autres sont en cours :

— Travaux d'aménagement et d'amélioration sur la R.N. entre Les Echelles et Chambéry.

— Acquisition de terrains pour l'autoroute Lyon-Chambéry, inscrite au Ve Plan à la suite de nos démarches.

— Acquisition de terrains pour la construction de la route départementale du lac d'Aiguebelette.

LOGEMENTS

La commission départementale des H.L.M. à laquelle j'appartiens a équitablement réparti les crédits de manière à créer des logements modernes et sociaux dans chaque chef-lieu de canton.

Voici la liste des projets retenus au titre des H.L.M. locatifs financés par l'Etat :

Pont-de-Beauvoisin ; Albens ; Aix-les-Bains ; Le Châtelard ; La Motte-Servolex ; Yenne ; Saint-Genix-sur-Guiers ; Z.U.P. de Chambéry ; St-Pierre-d'Albigny ; Cognin.

Soit au total plus de 1 000 logements.

ADDUCTIONS D'EAU

Au titre des programmes départementaux et nationaux, des adductions nouvelles et des extensions ont été réalisées dans les communes ci-après :

Syndicat Intercommunal de Yenne ; Les Déserts ; La Biolle ; Aillon-le-Vieux ; Sainte-Reine ; Novalaise ; Albens ; Syndicat du Thiers ; Saint-Jean-de-Chevelu ; Drumettaz-Clarafond ; Syndicat Intercommunal de Lucey ; Gresin ; La Motte-Servolex ; Billième ; Jarsy ; Saint-Thibaud-de-Couz ; Conjux ; Saint-Pierre-de-Curtille ; Syndicat Intercommunal de Gerle ; Voglans ; Pugny-Chatenod ; Bourdeau ; St-Genix-sur-Guiers ; Ecole ; Mouxy ; Le Montcel ; St-Pierre-d'Albigny ; Thoiry ; Syndicat Intercommunal de Sierroz.

L'ensemble de ces réalisations représente une dépense totale de 3 Milliards 463 Millions d'Anciens Francs.

ELECTRIFICATION RURALE

De nombreux projets subventionnés par l'Etat ont été notamment réalisés dans les communes suivantes :

Attignat-Oncin ; Ontex ; Pugny-Chatenod ; Saint-Christophe-la-Grotte ; Saint-Pierre-d'Albigny ; Vimines ; Gresy-sur-Aix ; Belmont-Tramonet ; Chanaz ; Chindrieux ; Saint-Genix-sur-Guiers ; Lescheraines ; Freterive ; Le Noyer ; La Bridoire ; Saint-Paul-sur-Yenne ; Saint-Beron ; Syndicat Intercommunal d'Aiguebelette ; Albens ; Bellecombe-en-Beauges ; Billième ; Le Bourget ; Les Déserts ; Epersy ; Meyrieux-Trouet ; Mognard ; Mouxy ; Saint-Pierre-de-Curtille ; Le Montcel ; Champagneux ; Pont-de-Beauvoisin ; Voglans ; La Motte-Servolex ; Verel-Pragondran ; Saint-Pierre-de-Genebroz ; Saint-Ours ; Syndicat Intercommunal de Crusille.

Soit au total une dépense d'un Milliard 585 Millions d'Anciens Francs.

EQUIPEMENTS SOCIAUX

L'Etablissement thermal d'Aix-les-Bains, pour lequel j'ai été amené à faire de nombreuses démarches auprès du ministre des Affaires Sociales est en cours de modernisation grâce à un crédit de plus d'un milliard d'anciens francs, inscrit au Plan ;

L'hôpital de la Reine Hortense a été également aménagé avec le concours de différentes collectivités et 220 lits y ont été installés ;

La modernisation de l'**Hôpital de CHAMBERY** a été également entreprise ;

Les foyers pour personnes âgées ont été construits au Pont-de-Beauvoisin ; Aix-les-Bains ; les Echelles avec des crédits d'Etat et l'aide des collectivités publiques.

La Maison de la Promotion Sociale a été mise en service à la fin de l'année 1966.

TOURISME

L'aménagement de nos lacs du Bourget et d'Aiguebelette devra se poursuivre avec l'aide des collectivités publiques et de l'Etat et les nombreuses réunions et démarches que j'ai pu faire devraient aboutir à une réalisation rapide des projets actuellement en cours.

CASERNE DE GENDARMERIE

Les constructions de casernes de gendarmerie aidées sur ma proposition par le Conseil Général, ont été réalisées à Chindrieux, Yenne et Albens.

EDUCATION NATIONALE

J'ai prêté mon concours aux municipalités du canton du Châtelard pour obtenir les subventions nécessaires à la construction du Collège d'Enseignement avec internat, réalisée en novembre 1964.

En outre, différents aménagements ont été réalisés au Lycée Bernascon à Aix-les-Bains, au lycée Jules-Ferry à Chambéry et de nombreuses démarches ont été entreprises auprès du Ministre de l'Education Nationale pour obtenir l'extension du Lycée Technique du Pont-de-Beauvoisin, dans les locaux précédemment occupés par l'école des Sourds et Muets.

De plus, 52 classes ont été construites avec l'aide de l'Etat à Aix-les-Bains ; Chambéry ; Bassens ; Cognin ; Drumettaz-Clarafond ; et à la suite d'une proposition que j'ai faite au Conseil Général, 20 classes mobiles ont été mises par le département à la disposition des communes d'Albens ; La Motte-Servolex, Saint-Pierre-d'Albigny ; Bassens ; Le Viviers ; Chambéry et une aide supplémentaire a été accordée à ma demande par le Conseil Général aux organismes assurant le ramassage scolaire.

La Circonscription de CHAMBÉRY-NORD n'a donc pas été oubliée...

Elle doit poursuivre son expansion.

Il ne s'agit pas de changer de député, il faut l'aider davantage encore.

Nous comptons sur vous comme mon entier dévouement vous est acquis.

Jean DELACHENAL

Député sortant
Vice-Président du Conseil Général
Vice-Président de la Commission des Lois
Maire de Saint-Pierre-d'Albigny
Croix de Guerre 1939-45

Paul de LAVAREILLE

Candidat suppléant

Président de la Commission des Finances du Conseil Général

IMP. FILSNOËL - CHAMBÉRY